

Examen pour l'obtention du Diplôme Supérieur de Comptabilité (DSC) 2023

Certificat juridique Epreuve de fiscalité directe

Avertissements :

- Il est tenu compte de la présentation.
- **Matériel autorisé** : calculatrice autonome.

I- QUESTIONS THEORIQUES

- Quel est le régime d'imposition à l'Impôt sur le revenu des plus-values immobilières réalisées par les personnes physiques ?

II- CAS PRATIQUE

Sujet : Traiter le cas pratique ci-dessous.

M. Olivier DUVAL, 65 ans, de nationalité luxembourgeoise, a son domicile au 12, Rue des épines, à Saly Portudal (Mbour). Il est marié à Marie DIOUF, 27 ans, gérante de la Compagnie de Transport Urbain à Véhicules Electriques ou Hybrides (COMTUEH). Il est père de 3 (trois) enfants : Brice DUVAL (27 ans) et Alexia DUVAL (22 ans), nés de son premier mariage et poursuivant leurs études, et Diégane DUVAL (17 mois). Madame Marie Diouf DUVAL est mère de trois (3) enfants : Annette DIOME (10 ans), Guédj DIOME (5 ans) et Diégane DUVAL.

Monsieur DUVAL perçoit un montant annuel de 52.000.000 au titre de sa pension de retraite versée par le Luxembourg où il a fait toute sa carrière.

Les époux DUVAL détiennent une société civile immobilière dénommée SCI NDIAGANIAO à raison de 60% des parts pour Monsieur DUVAL et 40% des parts pour Mme. DUVAL.

La Société Anonyme Unipersonnelle COMTUEH, au NINEA 0155434 2Z3, a un capital de 30.000.000 intégralement détenu par M. DUVAL depuis 2018, année de son établissement au Sénégal. La société a comme activités la vente et la location de véhicules électriques ou hybrides pour le transport dans les localités de Dakar et de Mbour.

COMTUEH a réalisé, en 2022, un chiffre d'affaires de 1.256.800.000 et un bénéfice de 187.450.000.

Parmi les opérations figurant dans la comptabilité de COMTUEH en 2022, on peut noter :

- Des charges financières se rapportant à un prêt de 35.000.000 (rémunéré à un taux d'intérêt annuel de 11%) pour une durée de 5 ans, consenti depuis 2021 par la SCI NDIAGANIAO et à un autre prêt de 25.000.000 (rémunéré à un taux d'intérêt annuel de 7,5%) pour une durée de 4 ans consenti par Monsieur DUVAL ;

NB : Le taux des avances à terme fixe sur effets publics de la BCEAO est de 4,5% depuis 2016. Il est demeuré inchangé depuis.

- 6.000.000 d'intérêts sur des obligations émises par l'Etat du Sénégal suivant une échéance de six (6) ans, ainsi que 8.000.000 d'intérêts de dépôts venant de la Banque Sénégalaise pour la Protection de l'Environnement (BSPE), établie au Sénégal.
- Des charges de location d'un montant de 24.000.000 payés à la SCI NDIAGANIAO pour le loyer de l'immeuble servant de siège à la société. Suivant le contrat signé avec la SCI NDIAGANIAO, sont à la charge de COMTUEH, les droits d'enregistrement de 480.000, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TOM) de 864.000 et la Contribution foncière de 1.200.000.
- Des charges de personnel d'un montant de 102.000.000 dont 32.000.000 de salaire brut hors avantages en nature pour le directeur général, Mme. DUVAL. La société a, en outre, pris en charge pour le directeur général, la location, pour un montant mensuel de 1.500.000, d'un appartement meublé de 3 chambres et un salon, au quartier Mermoz (Dakar) qui lui sert de résidence et des frais de représentation de 600.000 par mois, après l'option exercée pour un remboursement forfaitaire.

La SAU COMTUEH avait constaté un déficit fiscal de 16.000.000 sur sa déclaration de 2021 déposé le 29 avril 2022, dont 11.550.000 de déficit ordinaire né de sa déclaration de résultat de l'exercice 2018 faite le 30 avril 2019.

Elle a, en outre, consenti un investissement de 5.900.000 pour l'extension du dépôt des véhicules.

La SCI NDIAGANIAO a également encaissé en 2022 un montant 126.000.000 pour des locations d'immeubles en meublé, grâce auxquelles, un bénéfice de 46.780.000 a été constaté.

Parmi les charges payées par la SCI au titre des locations en meublé figurent la contribution foncière pour 5.200.000, des frais de gestion de 42.000.000 ainsi que des dons de 6.000.000 et 4.000.000 faits respectivement à l'Association SOS Village d'enfants et à la Pouponnière « KEUR DIOMAYE » de NDIAGANIAO. La SCI a consenti, en 2021, un investissement de 16.000.000 en panneaux et matériels pour la production d'énergie électrique pour l'alimentation en électricité des locaux loués en meublés.

Monsieur DUVAL a perçu des intérêts de 17.000.000 pour un dépôt à terme dans les comptes de la Banque Ségalo-luxembourgeoise (BSL), ayant son siège à Dakar. Il a payé, à la même banque des intérêts de 6.700.000, pour un prêt contracté pour l'acquisition de l'immeuble qui lui sert de résidence principale à Mbour.

Travail à faire : Déterminer les régimes d'imposition ainsi que les montants d'impôts dus sur les revenus ou les bénéfices de COMTUEH, SCI NDIAGANIAO, Monsieur et Madame DUVAL (Impôt sur les sociétés ou Impôt sur le revenu) en précisant les retenues d'impôt qu'ils doivent opérer et celles qu'elles doivent supporter, en tenant compte des crédits d'impôts et des réductions d'impôts auxquels elles ont droit dans le fond .

Chaque opération doit être comprise dans le revenu qui le concerne et son traitement fiscal doit être brièvement justifié.

Annexe Fiscalité Directe : Extrait de l'Arrêté du Ministre chargé des Finances n° 12914 MEF/DGID du 31/07/2013.

L'évaluation mensuelle des avantages en nature à comprendre dans la base de l'impôt sur le revenu au titre des salaires est forfaitairement fixée comme suit :

Logement par pièce d'habitation principale

- Région de Dakar 33.500
- Chef-lieu de région autre que Dakar 20.000
- Reste du Sénégal 13.500

Charges domestiques

- Eau 10.500
- Electricité 30.200
- Téléphone 67.000
- Nourriture Valeur réelle

Barèmes progressif et réduction d'impôts pour charges de famille

Tranches		Tau x	Résultat
0	à 630 000	0%	
630 001	1 500 000	20%	174 000
1 500 001	4 000 000	30%	750 000
4 000 001	8 000 000	35%	1 400 000
8 000 001	13 500 000	37%	2 035 000
13 500 001	50 000 000	40%	14 600 000
plus de 50 000 000		43%	

Nombre de parts	Tau x	Minimum	Maximum
1	0%	0	0
1,5	10%	100 000	300 000
2	15%	200 000	650 000
2,5	20%	300 000	1 100 000
3	25%	400 000	1 650 000
3,5	30%	500 000	2 030 000
4	35%	600 000	2 490 000
4,5	40%	700 000	2 755 000
5	45%	800 000	3 180 000

Bonne chance !